

Agent d'entretien polyvalent et de service

L'agent d'entretien polyvalent et de service effectue seul, ou sous contrôle d'un responsable, les travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité ou d'un établissement d'enseignement. Il peut, aussi, participer aux activités de production de repas et à l'entretien des locaux et du matériel de cuisine.

Le métier

L'agent d'entretien polyvalent et de service est autonome dans l'exécution des tâches qui lui sont dévolues. Il doit respecter les normes H.A.C.C.P. Il peut travailler seul ou au sein d'une équipe. Ses horaires sont réguliers, peuvent être décalés et sont généralement compatibles avec des emplois à temps partiel. Il porte des vêtements professionnels adaptés et manipule des produits de nettoyage.

Les activités

- Nettoyer les locaux administratifs, techniques ou spécialisés
- Trier et évacuer les déchets courants
- Contrôler l'état de propreté des locaux
- Effectuer l'entretien courant et le rangement du matériel utilisé
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits

Le recrutement sur ce métier ne nécessite pas l'obtention d'un concours.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME